

HALTE A LA DICTATURE DU NON !

Depuis quelque temps, il n'y en a plus que pour le NON. Hip-Sauce, le Sait & ça, Leaf-Hop, Baie Veba..., ils n'ont plus que le NON à la bouche. 51% par ci, 52% par là, 54%, voire 55%... Il y en a vraiment plus qu'assez ! Sans pluralisme, pas de démocratie possible !

Laissez-nous la parole, à nous les partisans du OUI. La résistance est en marche, il faut aller sur le terrain. Ce petit argumentaire pourra t'être utile, à toi qui, comme moi, souhaites entrer en résistance, à toi qui, comme moi, es révolté par l'insupportable dictature du NON !

Voici 10 arguments irréfutables en faveur du vote OUI :

1 - Le OUI est positif alors que le NON est négatif. En clair quiconque votera OUI sera un individu positif (la voilà bien, la « positive attitude » de notre bon Raffarin, inspirée par la chanteuse Lorie, l'ambassadrice de la culture française, la voilà bien !) ; par contre quiconque votera NON sera tout de suite catalogué comme un individu négatif. C'est bien fait !

2 - Les plus grandes vedettes françaises sont, à la demande de Jack Lang, à fond pour le OUI. Comme, par exemple, Bernard-Henri Lévy (BHL, pour les intimes). Il passe tellement souvent à la télé qu'il fait partie des plus grandes vedettes de France, alors on peut vraiment le croire, sinon il ne passerait pas si souvent à la télé. (PS : Sa compagne, Arielle Dombasle, est elle aussi pour le OUI et elle aussi passe très souvent à la télé ; l'autre jour elle est passée à « Qui veut gagner des millions », l'émission ambassadrice de la culture française).

3 - Tous les partis politiques et les syndicats dignes de ce nom sont pour le OUI. Le Parti Socialiste est pour un OUI de gauche. L'UMP est pour un OUI de droite. L'UDF est pour un OUI de droite, mais moins. Les Verts sont pour un OUI écologiste. Le MEDEF est pour un OUI patronal. Et enfin la CFDT est pour un OUI patronal, mais moins. Il y a au total, clairement, un OUI pour tout le monde. C'est trop cool !

4 - Dire OUI c'est faire le choix d'être en phase avec la jeunesse et donc avec l'avenir. Nos enfants sont très nombreux à aimer et apprécier les aventures de OUI-OUI. On peut être sûr qu'aucun producteur de dessin animé n'aurait mis un euro sur un héros pour enfants se nommant NON-NON.

5 - Voter OUI c'est dire OUI à la démocratie, aux droits de l'Homme, à la justice, à la tolérance, à la liberté, à l'égalité et la fraternité, à la prospérité, à la beauté, à la machine à café, au marché, à la vitalité, à l'efficacité économique, à la citoyenneté, à la paix, au lave-vaisselle, à la stabilité, à la sécurité, alors que voter NON, c'est tout le contraire.

6 - Cette Europe vous plaît ; depuis Maastricht, vous pétez la baraque. Avec le passage à l'euro, vous vous en êtes mis plein les poches. Vous possédez un appartement d'une surface d'un Gaymard (600 m²) à Paris et un autre d'une surface d'un Copé (230 m²) dans les Hautes-Alpes, trois maisons de campagne avec piscine dont deux à l'étranger (dans des pays d'Europe, bien sûr !)... Votre problème principal est : « Mais comment vais-je utiliser tout mon argent ? » Vous souhaitez évidemment que cela continue ! Il n'y a qu'un seul vote : le OUI.

7 - Cette Europe ne vous plaît pas, mais alors pas du tout. Depuis Maastricht vous alternez entre des emplois précaires et des périodes de chômage. Votre dernière entreprise a été délocalisée. Vous avez bénéficié d'un plan de licenciement, puis d'un plan social, puis d'un plan de reclassement, puis d'un plan de reconversion et, résultat des courses, vous êtes chômeur. Vos enfants n'ont connu que petits boulots et contrats de qualification. A 30 et 26 ans, ils habitent toujours chez vous. Autour de vous, il n'y a que licenciements, bas salaires et fin de mois difficiles. L'euro a représenté pour vous une baisse épouvantable de votre pouvoir d'achat, déjà bien maigre. Vous avez des envies mais elles sont toujours restées à l'état de rêves. Vous voulez de toute urgence que cela change. Un seul vote possible pour accéder au paradis : le OUI.

8 - Le vote OUI, c'est enfin la vraie démocratie directe, grâce au droit de pétition européen inscrit noir sur blanc dans la constitution européenne. Un exemple : vous souhaitez avoir un salaire plus élevé ? Rien de plus simple ! Il vous suffit pour cela de rédiger une pétition sur papier libre et de faire signer un million de personnes dans plusieurs des pays de l'Union européenne (ne pas omettre de préciser le montant en euros de l'augmentation souhaitée). Vous pouvez vous faire aider, c'est même conseillé, aucun article du traité ne vous l'interdit. Puis vous déposez les pétitions signées auprès de la Commission européenne et le tour est joué, votre salaire augmente automatiquement. Si tous les citoyens font la même chose, tout le monde sera augmenté.

9 - Le OUI permet de déjouer tous les mauvais coups. Comme par exemple celui de Bolkestein. Il n'aura pas fallu longtemps (2 ans) à la Commission pour s'apercevoir que ce Commissaire européen avait de graves problèmes psychologiques (mère castratrice, père absent) et renvoyer dans ses foyers le perfide Bolkestein. Il a fait ses valises, a rendu les clés de son bureau et s'en est retourné en Hollande avec ses idées machiavéliques. A la Commission tout le monde est encore sous le choc : « Comment des idées aussi saugrenues que cela, à mille lieues de notre magnifique Constitution, ont-elles pu se glisser sans que personne ne s'en rende compte ? ». Une enquête est en cours, dirigée par le fin limier Barroso.

10 - Et dernier argument, mais qui n'est pas le moindre : pour ceux qui ne le savaient pas, le rédacteur en chef de ce monumental traité constitutionnel n'est autre que Valéry Giscard d'Estaing. Eh oui, notre Giscard national, un français bien de chez nous, qui a exercé de 1974 à 1981 la plus haute responsabilité de l'Etat et qui a tellement aimé les chômeurs qu'il en a multiplié le nombre par quatre durant son septennat. Si le NON l'emportait, on peut être sûr qu'il serait très, très, mais vraiment, très déçu. En effet, une fois de plus, près de 25 ans après, le message des français serait on ne peut plus clair : « On te l'a déjà signifié en 1981 et on te le redit aujourd'hui : tes idées ne nous plaisent vraiment pas, on ne veut plus de toi ». Imaginez le traumatisme et le chagrin qu'il éprouverait ! Une telle attitude serait inhumaine et risquerait de provoquer un choc fatal pour notre compatriote. Lui-même le dit : « Ce serait un véritable chaos ». Alors, ne prenons pas un tel risque et utilisons le bulletin OUI le 29 mai prochain !

Paris, le 4 avril 2005